

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
Conseil municipal du 14 octobre 2022 à 20h00

Étaient présents : ROUX Bernard, BOURBON René, GIROIX Pierre, PERRIN Marie-Claude, VERRIER Isabelle, ORLANDO Sébastien, CHARBONNÉ Christian, LABOUREYRAS Ghislaine, CHAUDERON Dominique, PAYS Pierre, BACHELLERIE Isaura, MAZEYRAT Claudie, MESTRE Delphine.

Avaient donné procurations : BOURBON René à ROUX Bernard, ORLANDO Sébastien à CHARBONNÉ Christian, BACHELLERIE Isaura à LABOUREYRAS Ghislaine, GIROIX Pierre à PAYS Pierre.

Était excusée : LEBRAT Jessica

Désignation secrétaire de séance : Le conseil municipal a désigné **Madame Marie-Claude PERRIN** secrétaire de séance.

Procès-verbal de la séance du 29 août 2022 - Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 29 août 2022 est approuvé à l'unanimité.

Décisions prises par le maire – Pris acte de la communication.

Délibération n° 1- DCM 2022/45 examinée le 14 octobre 2022 - Modification du mode de publicité des actes pris par la commune : "publicité par publication sur papier à la Mairie".
Approuvée à l'unanimité avec 13 voix POUR.

Délibération n° 2- DCM 2022/46 examinée le 14 octobre 2022 - Construction d'un bâtiment communal pour la vie associative de la commune – Demande de DETR 2023.
Approuvée à l'unanimité avec 12 voix POUR et 1 ABSTENTION (Pierre PAYS).

Délibération n° 3- DCM 2022/47 examinée le 14 octobre 2022 - Construction d'un bâtiment communal pour la vie associative de la commune – Demande de subvention auprès du Conseil Régional.
Approuvée à l'unanimité avec 12 voix POUR et 1 ABSTENTION (Pierre PAYS).

Délibération n° 4- DCM 2022/48 examinée le 14 octobre 2022 - Enherbement du cimetière communal - Demande de fonds de concours d'API.
Approuvée à l'unanimité avec 13 voix POUR.

Délibération n° 5- DCM 2022/49 examinée le 14 octobre 2022 - Modification des tarifs de la salle polyvalente.
Approuvée à l'unanimité avec 12 voix POUR et 1 ABSTENTION (Christian CHARBONNÉ).

Délibération n° 6- DCM 2022/50 examinée le 14 octobre 2022 - Modification des horaires d'éclairage public.
Approuvée à l'unanimité avec 12 voix POUR et 1 ABSTENTION (Dominique CHAUDERON).

Délibération n° 7- DCM 2022/51 examinée le 14 octobre 2022 - Suppression des illuminations de fin d'année.
Approuvée à l'unanimité avec 13 voix POUR.

Délibération n° 8- DCM 2022/52 examinée le 14 octobre 2022 - Location foncière relative au projet d'implantation d'un pylône et d'un local technique sur la parcelle cadastrée ZE 292, propriété de la commune de PERRIER, par le société TOWERCAST.
Approuvée à la majorité avec 10 voix POUR et 3 CONTRE (Dominique CHAUDERON, Delphine MESTRE, Claudie MAZEYRAT).

Délibération n° 9- DCM 2022/53 examinée le 14 octobre 2022 - Création d'un emploi non permanent à temps non complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique).
Approuvée à l'unanimité avec 13 voix POUR.

Affiché le 19 octobre 2022

Le Maire,

Bernard ROUX

